

## LETTRE OUVERTE A Mme Caroline TOUIZER, directrice du Réseau de Soins Santéclair

### DE LA PART DU GROUPE #justicepourlesopticiens

Madame Touizer,

Vous êtes intervenue par un courrier du 30 Janvier 2018, pour apporter votre soutien à un confrère dont les démêlés prud'homaux avaient été dévoilés dans la presse régionale et repris sur les réseaux sociaux. L'accusation est extrêmement grave, puisqu'il s agit du transfert de facturation et de la tromperie sur la qualité de membre de votre réseau.

Le groupe #justicepourlesopticiens, qui fédère plus de 1600 opticiens, n'a pas voulu prendre parti dans cette affaire et a tenu à garder la retenue qu'impose ce genre de déballeage public. Nous ne pouvons pas, à la fois demander à ce que cesse le lynchage médiatique, et en même temps, hurler avec les loups !!!

Néanmoins, nous attendions de votre part une explication, qui, à ce jour, n'est toujours pas venue.

Nous souhaiterions vous entendre sur 3 points :

- 1 Quels sont les éléments qui vous ont amenés à classer sans suite, un dossier qui semblait prouver qu'un magasin avait usurpé son appartenance à votre réseau ?
- 2 Quels éléments mettez-vous en œuvre pour qu'un multipropriétaire de magasins ne puisse facturer une prestation réalisée dans un magasin autre que celui qui a réalisé la vente ?
- 3 Comment expliquez-vous que puisse être produit par son destinataire, un courrier recommandé non encore envoyé ?

Le réseau de soins que vous représentez s'est construit sur une règle du jeu que vous avez proposée à toute une filière. Nous sommes bien conscients, que pour exister, il lui fallait s'appuyer sur des enseignes nationales, mais vous comprendrez, Chère Madame, que les opticiens que je représente, soient légitimes à vous demander des explications sur ce qui apparait clairement, à ce stade, comme un détournement de vos règles du jeu.

C'est la pertinence même de l'existence des réseaux qui est en cause, si, autour de la table que vous avez constituée, certains peuvent s'affranchir de certaines règles... Ces mêmes règles qui nous ont fait refuser d'accepter vos propositions de l'époque.

Dans l'attente de vos réponses à nos interrogations, recevez, Madame Touzier, l'expression de nos respectueux sentiments.



Florent Robaut

[www.justicepourlesopticiens.fr](http://www.justicepourlesopticiens.fr)

Laurent Suin